

INFORMATION

Suite à la commission de contrôle qui s'est réunie le 29 décembre 2023, le maire de la commune d'AY SUR MOSELLE informe les électeurs que les listes électorales et les tableaux des inscriptions et des radiations ont été déposés aujourd'hui **29 décembre 2023** en Mairie, où ils pourront se présenter pour en prendre connaissance aux jours et horaires habituels d'ouverture de celle-ci.